



**Merci de respecter un embargo sur cette information
jusqu'à jeudi 15 novembre 2007, à 12 h 30**

Communiqué de presse

Création d'une Fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme et d'un Institut de recherche en plurilinguisme et d'éducation plurilingue

L'Etat de Fribourg crée une Fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme, qui donnera naissance à l'Institut de recherche en plurilinguisme et d'éducation plurilingue. Rassemblant l'Université de Fribourg et la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg, ces structures sont appelées à fédérer les forces et les moyens dans un domaine où Fribourg se positionne de plus en plus comme un pôle de référence.

C'est une double information qui a été donnée par la présidente du Conseil d'Etat, dans le cadre du Dies academicus de l'Université de Fribourg, qui s'est déroulé le jeudi 15 novembre. La conseillère d'Etat Isabelle Chassot, directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, a en effet annoncé la création de la Fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme, fondation créée par l'Etat de Fribourg dont le capital de départ est de 2,5 millions de francs. Cette fondation est appelée à soutenir et à offrir une identité propre au nouvel Institut de recherche en plurilinguisme et d'éducation plurilingue.

L'Institut de recherche en plurilinguisme et d'éducation plurilingue sera doublement porté par l'Université et la HEP, dans une volonté de dépasser les institutions et les disciplines. Ce nouveau centre de compétences conduira et coordonnera la recherche dans le domaine du plurilinguisme et de la pluriculturalité, contribuera à l'enseignement et jouera le rôle d'interface avec la société et le monde de l'éducation. L'originalité – et la force – de cet institut réside dans la complémentarité entre l'Université et la HEP, dans leur capacité à marier la recherche académique et ses implications empiriques. La formation des enseignants, les didactiques des langues étrangères comme l'apprentissage précoce des langues sont des domaines pour lesquels les expériences dans les écoles et les liens avec les enseignants sont déterminants.

L'Institut servira de pont entre les deux établissements et facilitera les collaborations, notamment en développant des modules de formation et des projets de recherches communs.

La Fondation confèrera non seulement un statut légal à l'Institut mais lui permettra également de recevoir d'autres aides et d'autres sources de financement. L'Institut pourra compter sur une double conduite : stratégique et scientifique avec un directoire de professeurs, opérationnelle avec un directeur – une directrice – plus orienté(e) vers la coordination et la communication.

La Fondation comme l'Institut permettent ainsi au canton de Fribourg et à ses hautes écoles de se profiler davantage encore dans le domaine du plurilinguisme et de la pluriculturalité.

A la fois source d'ouverture et de tensions, le bilinguisme est non seulement enraciné dans la vie quotidienne mais il est également une caractéristique des hautes écoles du canton. Fortes de cette longue expérience, elles sont prédestinées à occuper la place de tête dans la recherche et le développement des pratiques du plurilinguisme en Suisse. Dès son origine, l'Alma mater a accueilli une population estudiantine et un corps professoral multilingues. Et l'Université en a fait un de ses axes principaux : actif depuis plusieurs années, le Centre d'enseignement et de recherche en langues étrangères est accompagné, depuis peu, par le Département du plurilinguisme. Quant à la HEP, qui offre un dispositif de formation bilingue, elle a fait de l'enseignement de la langue partenaire une de ses priorités. Elle est d'ailleurs sur le point d'engager deux professeurs spécialisés dans le domaine du plurilinguisme et de la didactique des langues.

Toutes ces structures actives dans ce domaine scientifique forment un terreau fertile à l'éventuel arrimage d'une institution scientifique de promotion du plurilinguisme, telle qu'elle est prévue par la Loi fédérale sur les langues récemment votée par les Chambres. Avec la création de ces nouvelles structures, le canton de Fribourg a la volonté de rassembler toutes les forces existantes autour d'un projet fédérateur.

Fribourg, le 14 novembre 2007

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Invitation au point presse, le jeudi 15 novembre à 12 h 30

Les journalistes intéressés par cette information sont invités à participer au point presse organisé le jeudi 15 novembre 2007 à 12 h 30, à l'issue de la cérémonie du Dies academicus, à la **salle 1224 de l'Université de Fribourg**. Prendront part à cette rencontre : **Isabelle Chassot**, présidente du Conseil d'Etat et directrice de l'instruction publique de la culture et du sport ; le professeur **Jean-Luc Gurtner**, vice-recteur de l'Université ; **Pascale Marro**, rectrice de la HEPFR, **Barbara Vauthey**, cheffe du service des affaires universitaires

Personnes de contact :

Isabelle Chassot, présidente du Conseil d'Etat, à disposition ce jeudi de 18 h 15 à 19 h,
au 026 305 12 00

Barbara Vauthey, cheffe de service, à disposition ce jeudi entre 16 h et 18 h au 026 305
12 45